Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 77 (1941)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIe ANNÉE — No 42 29 NOVEMBRE 1941

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Aux institutrices. — Départs. — Nécrologie. — Conférence Aubert. — A propos du Schwizertuelsch. — Cinéma scolaire. — Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : U. I. P. G.-MESSIEURS : *Le filleul de l'Union.* — U. I. P. G.-DAMES : *Causeries de Mme Trottet. — Un témoignage.* — NEUCHATEL : *Retraite. — Cours de sports d'hiver. — Tableaux scolaires suisses. — Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Ed VITTOZ : *Le sort tragi-comique de quelques métaphores.* — R. ULDRY : *A propos d'un nouveau projet d'instruction militaire préparatoire.* — Alb. R. : *Le Bureau international d'Education en 1940-1941.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

AUX INSTITUTRICES

Nous vous rappelons la réunion amicale d'automne, qui aura lieu à la *Clé, Foyer féminin,* rue de Bourg, le samedi *6 décembre,* à *15 h. 30.*

Inscrivez-vous à l'avance, par carte ou téléphone, à Mlle *Chamot, institutrice, Chailly sur Lausanne.*

DÉPARTS

A la rentrée de novembre, beaucoup de nos collègues n'ont pas repris leur travail. Partout, autorités communales, collègues, parents, élèves ont tenu à exprimer à ceux qui s'en vont leur reconnaissance et leur affectueux attachement. Nous éprouvons un sentiment de mélancolie à voir tous ces amis quitter leurs fonctions. Qu'ils veuillent bien se considérer encore des nôtres ! C'est avec plaisir que nous saluerons leur présence partout où se réunit le corps enseignant.

A **Montreux,** Mme *Michel-Zimmermann* prend sa retraite après 27 ans passés dans la commune du Châtelard où collègues et enfants regrettent vivement son départ.

Yverdon a exprimé à Mlle *Gonthier* et à Mme *Piaget* sa reconnaissance pour 30 ans et pour 12 ans de dévouement.

Mlle *J. Nicod* se retire à Lausanne, laissant à **Moudon** d'unanimes regrets.

Mlle *G. Martinet* a accompli toute sa carrière de 33 années dans son village natal d'**Oron,** comme Mlle *M. Isoz,* maîtresse de travaux à l'aiguille à **Château-d'Oex.**

A **Corsier,** M. *Fritz Maillard,* après 36 ans d'enseignement dont 7 à Oulens, quitte une activité qui fut et restera féconde. Dans une cérémonie à laquelle toute la population de Corsier s'associa, les autorités prirent aussi congé de la belle-fille de M. Maillard, Mme *Maillard-*

Velan. Elle quitte l'enseignement et accompagne dans la cure de Savigny le jeune pasteur Jean-Pierre Maillard.

M. *Léon Amaron* a consacré toute sa carrière, dès 1905, au charmant village de **Clarmont**, où il continuera à vivre, entouré de l'affectueuse estime de tous.

A **Epalinges**, M. *Juste Guibat* laisse le souvenir d'un maître aimé et respecté, dont on sut apprécier le savoir-faire et le dévouement.

Grandcour regrette le départ de M. *Paul Burnier* qui sut si bien comprendre et partager la vie villageoise.

En une fête charmante, **Prangins** a pris congé de M. *Dorier*, qui fut durant 33 ans son dévoué instituteur.

M. *Nicollier*, maître primaire supérieur à **Villeneuve**, avait débuté aux Ormonts ; son entrain, sa cordialité franche, sa conscience professionnelle lui ont valu l'estime des autorités et l'affection particulière de ses élèves et de ses collègues.

Souhaitons enfin à M. *Robert Martin*, d'**Ecublens**, de rétablir promptement sa santé gravement ébranlée qui l'oblige à prendre une retraite prématurée. Breveté en 1909, il commença sa carrière à Corbeyrier et c'est dans ce village qu'il se reposera de ses 32 ans de services dévoués à l'école vaudoise.

A tous ces collègues, nous adressons une pensée de reconnaissance ; ils ont bien servi le pays, leur exemple nous restera vivant. Nous leur exprimons des vœux chaleureux de retraite longue et heureuse.

A. C.

NÉCROLOGIE

† **Emma Aubert**, ancienne institutrice, a été ensevelie au Brassus le 14 novembre. Née en 1867, elle obtint son brevet en 1887 et fit ses premières années à Féchy. Obligée par des circonstances de famille de quitter l'enseignement, elle le reprit peu d'années après et resta longtemps à Montricher, puis dès 1910 à Henniez où elle termina sa carrière en 1923. Nous connaissons les efforts et les soucis que représentent plus de 30 années consacrées à ce devoir très beau sans aucun doute, mais si difficile et si pénible : donner le meilleur de soi-même à tant de volées d'écoliers. Mlle E. Aubert fut, pendant sa carrière et après celle-ci, une personne charitable et bonne. Nous sommes heureux de penser qu'elle a joui, durant 18 années de tranquillité, d'une retraite bien méritée et qu'elle a été bien entourée, au déclin de sa vie, par sa famille et ses amis. Nous exprimons aux affligés qu'elle laisse nos condoléances les plus sincères.

M. R.

A LA SOCIÉTÉ DES TRAVAUX MANUELS

La pratique des centres d'intérêt, par M. Paul Aubert, inspecteur scolaire. Résumer une telle causerie, ce serait en trahir les intentions. Bornons-nous à quelques réflexions.

Tout d'abord, la grande affluence : plus de 150 collègues, venus de toutes les régions du canton, n'ont pas craint de se déranger et de s'enfermer tout un après-midi pour enrichir leurs connaissances professionnelles. La personnalité du conférencier, il est vrai, leur promettait un sûr profit : des faits, des expériences clairement présentés, en toute simplicité, non point comme une panacée de l'enseignement, mais comme un des meilleurs moyens de concentrer l'attention, d'éveiller dans les cœurs un intérêt qui subsiste une fois terminé le cycle des leçons.

La pratique des centres d'intérêt demande au maître un continuel effort de recherche. Elle l'oblige à ouvrir sur le milieu ambiant, sur les sujets d'étude, des yeux d'enfants ; il s'étonne alors de se découvrir tant de logique et de bon sens, de trouver au spectacle de notre vie quotidienne et de la nature tant de sujets de réflexions et de joies véritables. Il en oublie les manuels, les étiquettes à mettre sur les choses, les « récitations ». On devine le danger aussi : désordre dans le programme, incohérence dans l'enseignement, bavardage, négligence des revisions, des répétitions nécessaires pour l'acquisition des techniques indispensables.

Les centres d'intérêt conviennent parfaitement aux degrés inférieur et moyen. Voilà pour ceux qui ont prétendu, qui prétendent encore « qu'on s'encroûte à enseigner longtemps au degré intermédiaire ». Avec les centres, c'est la vie dans toute sa complexité et sa grandeur. Soulignons une fois encore l'importance de la formation donnée à des enfants de 7 à 12 ans ; le bon sens populaire et les psychologues après lui affirment que, dans ses tendances générales, tel est le gamin de 12 ans tel sera l'homme de 30 ans. Sans crainte de se tromper, on pourrait affirmer que les plus jeunes élèves méritent les meilleurs maîtres.

La vertu des centres d'intérêt, c'est qu'une grande idée, une pensée généreuse lie entre elles les connaissances qui s'acquièrent, touchant les enfants droit au cœur. Et l'on sait bien que c'est par le cœur que l'on développe les intelligences. M. Aubert nous l'a montré de lumineuse manière et nous le remercions d'avoir raffermi nos convictions.

A. C.

A PROPOS DU « SCHWYZERTUETSCH »

Dans l'introduction à un petit livre qui est sans doute entre les mains de tous les instituteurs (*Va, découvre ton pays*, publié par l'Office central suisse du tourisme à l'occasion du 650e anniversaire de la Confédération), nous lisons ces mots : « 1941 doit être l'année de la grande amitié suisse, l'année des visites mutuelles, de langue à langue, de canton à canton, du nord au sud, de l'est à l'ouest, de vallée à vallée, afin qu'en tous lieux notre concorde éclate aux yeux, que les mains se rejoignent, que les cœurs battent à l'unisson, et que le peuple entier rapprenne à nouveau les trésors et les beautés du sol de la patrie. »

Mais qui n'a éprouvé, une fois ou l'autre, la difficulté qu'il y a à entrer en contact avec nos Confédérés d'outre-Sarine par le truchement de leur langue ? Sans doute, l'allemand appris à l'école peut être d'un précieux secours. Mais il suffit d'une brève conversation pour se convaincre que la plupart de nos Confédérés préfèrent infiniment s'exprimer dans leur langue maternelle, le *Schwyzertuetsch.* Ce n'est que dans cette langue qu'on peut arriver à pénétrer leur caractère, à connaître leur âme véritable.

Nul n'ignore qu'il existe toute une littéraure en dialecte, d'une richesse étonnante, et qui s'enrichit chaque jour. Nous nous bornons à citer ici deux anthologies, l'une en prose : *Schwizer Schnabelweid,* par Traugott Vogel, l'autre qui renferme un choix des plus belles poésies écrites en dialecte : *Schwyzer Meie,* publiées par Adolf Guggenbühl et Georg Thür. Pour celui qui connaît un peu l'allemand, il y a un plaisir tout particulier à feuilleter ces deux ouvrages, à essayer de déchiffrer — ce n'est pas toujours facile ! — l'un ou l'autre de ces récits ou quelque poésie (comme celle intitulée *Die alte Schwyzer,* de M. Lienert, d'un si extraordinaire dynamisme).

Les événements nous ont obligés à tirer parti de toutes les ressources matérielles de notre pays, mais aussi à considérer de plus près certaines valeurs d'un ordre plus élevé, à chercher à nous connaître mieux en un mot. Ceux d'entre nous que le service militaire a conduits récemment en Suisse allemande ont appris à connaître un peu mieux les gens et les choses de notre pays. Mais comme la compréhension serait plus grande, si nous pouvions pénétrer la langue, je veux dire le dialecte de nos Confédérés.

Il ne s'agit nullement de reprendre la question de l'enseignement du *Schwyzertuetsch* à l'école. M. E. Briod a répondu ici-même — et nul plus que lui n'était compétent pour le faire — à ceux qui, un peu imprudemment, l'avaient soulevée dans nos journaux et ailleurs. Il ne s'agit pas non plus de chercher à supplanter une langue qui a apporté tant de richesses à notre patrimoine national. Notre intention est infiniment plus modeste. Nous voudrions voir simplement se manifester de l'intérêt pour le dialecte de nos Confédérés, rude parfois à l'oreille, mais capable d'exprimer tant de fine bonhomie et les sentiments les plus profonds, aussi bien que de peindre, mieux que toute autre langue, les réalités de la vie de tous les jours.

Et ainsi se réaliserait le vœu exprimé par le petit livre dont nous parlions au début de ces lignes. P. B.

Ceux que la question pourrait intéresser et qui désireraient s'initier au *Schwyzertuetsch* peuvent en faire part à M. A. Schmid, professeur, chemin des Cèdres 10, Lausanne.

CINÉMA SCOLAIRE

Cette année encore, les écoliers d'Aubonne eurent l'immense plaisir, dimanche 9 novembre dernier, de voir venir leur grand ami, M. André, fonctionnaire postal à Travers. Il vint, comme d'habitude, leur offrir une matinée cinématographique, à la fois instructive et récréative. Le soir, les aînés accoururent nombreux voir les films dont les écoliers leur avaient parlé avec tant d'enthousiasme, et ils ne furent pas déçus. Superbe recette : 355 fr. au profit des œuvres aubonnoises ; pour leurs courses, les écoles primaires reçurent 160 fr. ; le collège 50 fr. ; les éclaireurs 10 fr. ; la société des Conférences 45 fr. ; des livres furent remis aux bibliothèques scolaires d'Aubonne et des villages voisins. La population d'Aubonne est reconnaissante à ce fidèle Aubonnois, qui n'oublie pas sa ville natale et qui sait si bien lui prouver son attachement.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

La S. V. T. M. organise à l'école primaire de *Montreux*, les samedis après-midi 6 et 13 décembre, de 14 h. 15 à 17 h., un cours de *papiers peints*, sous la direction de M. E. Baechtold.

Programme : Papiers à l'amidon : Préparation de la couleur, exercices pratiques au pinceau, peigne, papier chiffonné, papier de soie, appliques. — Démonstration de Batik.

Papier à l'alcool : Préparation, exercices pratiques : ficelles, cailloux, boucles, etc. — Utilisation des papiers.

Ce cours s'adresse aussi bien aux petites classes qu'aux grandes.

Finance d'inscription : Pour les deux après-midi : membres, 4 fr. ; non-membres, 6 fr.

Se munir d'une blouse ou tablier, d'une éponge et de vieux journaux.

S'inscrire jusqu'au mardi 2 décembre, auprès de *R. Martin, Avenue de Beaulieu 31, Lausanne.* Prière de s'inscrire dans le délai indiqué.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS
LE FILLEUL DE L'UNION DES INSTITUTEURS

La section des messieurs est devenue marraine d'un enfant belge. Il s'appelle André Michiels et compte une douzaine d'années. Sur la photographie qui nous a été communiquée, il montre une physionomie ouverte et intelligente. Il a souffert de la guerre : son père y est devenu invalide, sa mère est morte. La famille Michiels habite Courtrai qui est une des villes de Belgique qui a été la moins épargnée.

Tel est notre filleul. Si les membres de l'U. I. P. G. le désirent, nous pourrions, en unissant nos ressources, en prendre un second. Parmi les familles d'instituteurs belges ou français, il doit certainement se trouver des enfants à parrainer. R. J.

U. I. P. G. — DAMES

CAUSERIES DE Mme TROTTET

Dans ses deux causeries Mme Trottet, que nous remercions bien vivement, nous a présenté le programme, inchangé dans son ensemble.

Si l'acquisition méthodique, minutieuse des différents points doit rester évidemment le souci principal de la maîtresse de couture, il faudra, autant que faire se peut, développer chez les élèves le goût de la propreté, de la netteté du travail et le sens de la beauté.

Dans nos programmes, une large place est laissée au tricotage, si apprécié de nos jours, mais la couture ne doit pas être négligée. Il est absolument nécessaire que nos filles sachent coudre et raccommoder ; pour cela une étude théorique est indispensable, même si elle paraît fastidieuse à nos fillettes.

Apprendre à commencer et à finir une couture, à ne négliger aucun détail préparera nos élèves à la confection soignée de pièces de vêtements pour elles-mêmes, pour des camarades dans le dénuement, pour les crèches, les hôpitaux, la Croix-Rouge.

Notre inspectrice nous recommande de faire coudre des tabliers de couture et des fausses manches (peu élégantes, il faut le reconnaître, mais qui pourraient être taillées dans des tissus de couleurs gaies).

Mme Trottet tient des patrons de tabliers fort coquets à la disposition de celles qui lui en feront la demande. A. D.

UN TÉMOIGNAGE

Lors d'une récente réunion d'adieux tenue dans le courant d'octobre, une vingtaine d'institutrices demandaient à leur collègue démissionnaire de leur livrer le secret de ses bons résultats en orthographe. A cette question, l'intéressée répondit que la condition primordiale de sa méthode était la **RÉPÉTITION QUOTIDIENNE.**

Par ailleurs, cette collègue a reçu à plusieurs reprises des félicitations officielles méritées pour les travaux de français écrits par ses élèves. Connaissant ce fait, il m'a paru naturel et utile de demander à cette personne ses listes de préparation. Jointes aux renseignements que je possède, elles figureront dans la conférence que la Section des dames a bien voulu me demander. G. D.

NEUCHATEL

RETRAITE

Après quarante années de labeur, dont quatre aux Bayards et trente-six dans son village natal, à Fleurier, notre cher collègue, Charles Guye, a pris sa retraite fin septembre.

Dans sa salle d'école splendidement décorée et fleurie, la Commission scolaire, M. Bonny, inspecteur, délégué du Département de l'Instruction

publique, le corps enseignant primaire local, M. Loup, représentant le corps enseignant secondaire, et les élèves prirent congé de celui qui était pour la dernière fois non seulement le maître, mais le bon conseiller et l'ami.

Tous dirent à notre collègue leur estime et leur reconnaissance profonde pour l'œuvre éducatrice accomplie durant cette longue et bienfaisante activité. Toute la carrière de notre collègue fut empreinte de l'esprit chrétien.

Membre de la S. P. N., notre collègue était très attaché à notre association. Il présida à plusieurs reprises la section du Val-de-Travers. Nous aimions à le rencontrer et lui-même se faisait un devoir d'assister à toutes les séances. Esprit compréhensif, patient et surtout bienveillant, Charles Guye joua un rôle de premier plan chez nous et l'influence qu'il exerçait sur ses collègues plus jeunes fut toujours bienfaisante.

Cher collègue et surtout cher ami, nous te souhaitons une longue retraite heureuse et bénie.

Nous savons que tu ne pourras rester inactif comme nous savons aussi que tu suivras toujours avec un vif intérêt le travail et le développement de la S. P. N. Dans ta retraite, plus encore que par le passé, tu te dévoueras aux œuvres d'utilité publique locales et régionales et spécialement à *Pro Juventute* et aux Colonies de vacances. Nous sommes contents et fiers, car tu resteras avec nous. R.

INFORMATIONS

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours de sports d'hiver.

La S. S. M. G. organise à l'intention du corps enseignant de la Suisse romande et sous les auspices du Département militaire fédéral du 27 au 31 décembre 1941 des cours de sports d'hiver.

La grande participation aux cours d'été a sensiblement réduit le crédit mis à notre disposition, aussi sommes-nous obligés de nous montrer économes pour les cours d'hiver de cette année.

Pour les cours suivants, les participants recevront : cinq indemnités journalières de 4 fr. 50 et le remboursement des frais de voyage IIIe cl., trajet le plus direct.

A. *Cours de ski* à Bretaye, à Rosenlaui, à Grindelwald (institutrices), à Airolo (Tessin).

La participation aux cours est soumise aux conditions suivantes : la demande d'inscription pour être valable doit indiquer la profession, si l'on a l'occasion de donner à ses élèves un enseignement régulier du ski et à quelles écoles cet enseignement s'adresse. Il faut également indiquer les cours de ski déjà suivis et le degré de préparation comme skieur.

L'attestation officielle est très utile. S'inscrire au cours le plus rapproché de son domicile légal.

B. *Cours de patinage* à Lausanne.

La participation est soumise aux mêmes conditions que pour les cours de ski. Les participants qui habitent le lieu du cours ou les environs immédiats ne recevront aucune indemnité.

Cours sans subventions.

Pour les autres membres du corps enseignant qui désirent s'initier ou se perfectionner dans la pratique des sports d'hiver, nous organisons si la participation est suffisante et contre paiement d'une finance de cours.

C. *Cours de ski* à Morgins, à Wengen.

Finance de cours 13 fr. pour les membres de la S. S. M. G. et 18 fr. pour les non-membres.

Les inscriptions pour les cours doivent parvenir jusqu'au 1er décembre au plus tard à M. P. Jeker, professeur, Greibenhof, Soleure.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Une nouvelle série, la 7e, va incessamment être mise en vente. Les quatre nouveaux tableaux sont : *Marché au moyen âge* (motif tiré du vieux Zurich) du peintre P. Bœsch, Berne ; *Tissage à domicile*, de Anne-Marie von Matt-Gunz, Stanz ; *Ferme bernoise* (Emmenthal), de Victor Surbeck, Berne ; *Végétation des bords d'un lac* (motif tiré des bords du lac de Bienne), de P.-A. Robert, Evilard.

Nous rappelons que les *Commentaires* des 1re et 2e séries sont gratuitement à la disposition des collègues. Les demander au trésorier Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux Cahiers de la « Collection de Textes français ». A. Francke S.A., éditeurs, Berne.

Cette collection, publiée sous la direction de la Société des romanistes suisses, vient de s'enrichir de 17 nouveaux cahiers : elle en compte actuellement 44. Les sujets sont aussi divers qu'intelligemment choisis. A côté d'extraits de Montaigne, de Montesquieu, de La Fontaine, de Rousseau ou de Voltaire, de fabliaux du moyen âge ou des contes de de Foë et de Maupassant, nous trouvons des pages d'auteurs modernes : Lichtenberger (*Mon petit Trott*), Alain Fournier (*Le grand Maulnes*), Pagnol (*Merlusse*).

Tous ces cahiers sont suivis de notes explicatives et de traductions de termes un peu difficiles. Fort bien présentés, d'une excellente tenue littéraire, ils rendront de grands services aux maîtres enseignant le français aux élèves de langue allemande. Leur place est aussi indiquée dans nos bibliothèques scolaires.

Chaque fascicule, d'une cinquantaine de pages, ne coûte que 90 cent.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE SORT TRAGI-COMIQUE DE QUELQUES MÉTAPHORES

J'en ai cité plusieurs déjà dans des articles précédents ; mais le nombre en est si considérable, et la manière de les maltraiter si diverse, qu'il vaut la peine d'y revenir : toujours à titre de **garde-à-vous.**

Commençons par des cas anodins, qui n'ont rien de tragi-comique : des modifications minimes dans la forme, qui n'influent en rien sur l'interprétation, mais n'en sont pas moins condamnables :

On entendit *voler une mouche* (pour on aurait entendu) ; sous cette forme, l'expression paraît avoir son sens propre ;

De même dans : il n'a pas été possible de le faire descendre de son *point de vue* (comme s'il s'agissait d'un belvédère) ;

Et dans : il a *beaucoup de pignons sur rue* ;

C'était une mignature d'ascension (pour une ascension en *miniature*).

Puis des modifications beaucoup plus graves — et beaucoup plus fréquentes — prouvant que l'on ne comprend pas l'expression. Exemple : à tire la rigole !

« Le pot aux roses » (il faut le singulier, car on parle, tout naturellement, de couleur, et non de fleurs) ;

« Tirer le loup par la queue » (confusion probable avec : tirer le diable par la queue).

Avoir *maille à partir* à la police (avec ; partir a ici son sens premier : partager, faire les parts) ; je l'ai trouvée, sous la plume de Charcot, dans un cas où l'effet en est bizarre : nous eûmes maille à partir avec quelques glaces) ;

Chercher *de* midi *à* quatorze heures (ce qui aurait un tout autre sens, et exprimerait la durée) ;

Une fête marquée *du coin* d'une bonne camaraderie (au coin de) ;

On fait *miroiter* l'épouvantail (au sens propre, ce serait conforme, du moins quand l'épouvantail est un objet brillant ; au sens figuré, on dit : faire miroiter des avantages, des privilèges).

Deux cas, dont l'un aisé à traiter, l'autre moins, ont provoqué d'abondants commentaires.

Par allusion à la chasse avec chien, on a créé l'expression figurée *lever un lièvre* pour : *soulever* une question imprévue, faire naître malencontreusement une difficulté ; la ressemblance des deux verbes a induit en erreur, et l'on entend couramment cette ineptie : ne va pas soulever ce lièvre. Tableau !

« Les moissons battent *son* plein, ou *leur* plein ? »

Ce qu'on en a déjà discuté ! Des opinions que j'ai relevées à ce sujet, je me borne à résumer le point de vue de Thérive, dans ses *Querelles*

de langage : il n'est pas douteux que, au point de vue étymologique, il faille écrire : battent leur plein ; mais il est non moins évident que cette forme est désagréable à l'oreille, et que la langue a adopté l'autre ; foin donc de l'étymologie ; laissons-nous guider par l'usage.

Sésame, ouvre-toi ! Allusion qui peut être d'un emploi fort agréable, et fort expressif ; en voici un exemple : « les clients peuvent maintenant franchir les portes enchantées sans prononcer le « Sésame, ouvre-toi » de jadis ». Seulement, l'expression n'a sa valeur, et n'est tolérable, que complète, inchangée. Quelle incompréhension monstrueuse dans ces deux phrases : « Les bons offices de notre ministre ont valu à nos délégués *ces empressées sésames* » ; et « Pour ouvrir ces armoires, il faut *le sésame* de quelque haut dignitaire ! »

Notre locution *l'enfant prodigue* est malencontreuse ; puisque la caractéristique du personnage biblique est d'avoir quitté père et mère, et subsidiairement seulement d'avoir dilapidé sa fortune ; aussi l'allemand dit-il *l'enfant perdu*. Cette constatation n'autorise peut-être pas un journaliste français à parler du « retour de l'enfant prodigue » au sujet d'une jeune fille qui s'est jetée à l'eau, et que l'on a ramenée à ses parents ; ni un autre à modifier l'expression en *père prodigue*, pour présenter un personnage qui a abandonné femme et enfants ; ou cet autre — de chez nous, celui-ci, — à raconter que, après une poursuite acharnée, on a pu ramener à son maître la *genisse prodigue* !

Intelligence et discrétion ! disais-je dans un autre article ; on peut le répéter ici.

* * *

Mais non pas dans la série suivante, où il s'agit d'erreurs d'interprétation. *Marquer le pas*, c'est piétiner sur place ; gardons-nous donc de dire : « Il est désirable que notre ville marque le pas dans cette entreprise », pour « fasse le premier pas » ; « ce n'est pas une proposition que je fais, j'ai voulu seulement marquer le pas ».

Les dictionnaires ont enregistré l'expression vulgaire *boire un bouillon*, pour : subir une perte d'argent ; et non pas : il peut se retirer des affaires, grâce à ce qu'il a bu un bon bouillon.

Réduire quelqu'un à la besace, c'est le ruiner, au point qu'il devra mendier ; un peuple peut avoir négligé une terre jusqu'à la laisser inculte ; mais « réduire à la besace une province » !

Le médecin est obligé de mettre la main *à toutes* sauces !

« Tout le monde *sur le pont* » est expressif autant qu'énergique ; mais « l'envoi sur le pont de tous les hommes valides », pour dire tout bêtement une *mobilisation* !

Dans un récit de bataille : « à six heures, un coup de canon unique — *le coup de l'étrier*, — tombe encore sur le fort ». Il est vrai que c'est signé d'un nom de femme !

« Si vous ne continuez pas d'étudier, vous deviendrez vite des instituteurs de *seconde main* (de second ordre).

Faire long feu est parfaitement clair pour les mineurs ; il se dit d'un coup raté, dont le feu a fusé au dehors sans produire d'effet ; mais il est bientôt perdu dans ce sens, car on dit de plus en plus, et depuis longtemps : « Ah ! il n'a pas fait long feu dans cette place ».

Un édile lausannois constatait récemment dans un journal : « Certaines expressions sont quelquefois employées pour exprimer le contraire de ce qu'elles veulent dire ; « *Mettre les pouces* » m'a frappé, à plusieurs reprises, dans la bouche d'un distingué magistrat qui lui donnait le sens de « obliger quelqu'un à passer par où l'on veut ». Exactement le contraire de ce que cela signifie, on le voit ! »

Employant l'expression *faire voile*, alors qu'il s'agit d'un mode de transport moderne, René Gouzy s'en amuse lui-même. Mais l'un de ses confrères n'a pas pris cette précaution quand il écrivait : « le mécanicien refuse de donner la vapeur, au moment de faire voile pour Oran ».

Le manuel d'histoire suisse de ma jeunesse terminait le récit de la bataille d'Ulrichen par une double joyeuseté : « *plus de 512* hommes *mordirent la poussière* ». C'était l'expression consacrée ; si bien consacrée, qu'un grand journal français nous montre « Mme D., ses œufs et son lait mordant la poussière ».

Ajoutons que certains manuels d'histoire sont fort riches en images hilarantes ; on y voit par exemple le Vatican attendant *les bras croisés* ; et je ne sais plus quel personnage « se jeter dans les bras du Saint-Siège ».

Télescoper, trop récent pour faire figure de mot historique, est si évocateur, qu'on n'aurait, semble-t-il pas l'idée de l'employer à faux ; cependant « un boucher argovien a été télescopé par un autre motocycliste ». Curieux exemple d'extension de sens par oubli de l'image, ou simplement par négligence.

Ils furent pendus *haut et court* : pas de gosse qui n'ait lu maintes fois cette expression — image qui en soi n'a rien de métaphorique, — et qui n'ait réalisé la scène. J'ai cependant entendu une universitaire s'écrier : « On te mettra à la porte haut et court » ; et je trouve dans une édition de Rabelais pour la jeunesse, au sujet du plateau d'une balance : « Il vous emportera haut et court ». Absurde.

Voici qui est plus effarant encore : « Madame, cette pêche vous tend les bras » !

* * *

Presque tout cela est bête. Mais quand il s'y mêle encore la prétention à l'esprit !... !... !

La pourpre des prélats invités en jaunirait ;

Au sujet d'écrivains qui ont médit de l'Académie française : « Ils ont cru que les broderies en étaient trop vertes » (peut-être n'est-il pas inutile de dire que c'est une allusion aux raisins trop verts) ;

tout autour de la salle, l'escadron volant des bustes ;

dans nos menus, la soupe tient une place de choix, un fauteuil de balcon ;

la vieille Europe fête les grands anniversaires et les naissances illustres qui imprimèrent leur griffe sur les nations (d'un journaliste parisien).

Comme on comprend le mot si souvent cité : « Seigneur, délivre-nous de la périphrase et du langage figuré » !

Connaissance, intelligence, bon sens, discrétion : est-ce donc trop demander de quiconque tient une plume ? ED. VITTOZ.

A PROPOS D'UN NOUVEAU PROJET D'INSTRUCTION MILITAIRE PRÉPARATOIRE

Cet article était déjà composé quand les journaux nous apprirent la décision du Conseil fédéral de recourir à ses pouvoirs extraordinaires pour réaliser son nouveau projet. La Commission des pleins pouvoirs du Conseil national n'y fit pas d'objection. Que fera celle du Conseil des Etats ? On est en droit de s'étonner de l'usage de cette procédure exceptionnelle en une matière où jusqu'alors nos autorités avaient respecté la volonté populaire. C'est d'autant plus fâcheux que le nouveau projet pouvait sans crainte affronter l'épreuve du peuple souverain. Ses dispositions vont donc faire autorité en éducation physique scolaire et post-scolaire. Asseoir une œuvre de longue haleine sur des pouvoirs transitoires n'est pas de bonne politique, et tous ceux qui se préoccupent du développement de la culture physique ne pourront que le regretter. R. U.

Cet aperçu resterait incomplet, si je ne faisais pas allusion à la formation du corps enseignant et des moniteurs de l'instruction préparatoire. J'y ajouterai les quelques réflexions que ce point important me suggère.

Le nouveau projet n'apporte aucune modification substantielle ; certes, la préparation du corps enseignant s'est perfectionnée ; les aptitudes pédagogiques qu'on réclame d'un éducateur présentent à elles seules une sérieuse garantie.

Il est regrettable que la formation des moniteurs n'ait pas retenu l'attention de nos autorités. Telle qu'elle est pratiquée actuellement et telle que la prévoit la nouvelle ordonnance, elle conduit à l'instruction de spécialistes gymnastes et sportifs, initiés au commandement d'une section et à la technique des performances. Mais ils ne seront nullement préparés à leur tâche d'éducateurs appelés à jouer peut-être un rôle

décisif sur des adolescents. Certes, le projet précise que les dirigeants de l'instruction préparatoire doivent posséder en plus des aptitudes morales et techniques, les qualités de caractère indispensables et qu'ils s'engagent à se tenir « sur le terrain de la Constitution » (art. 38) ; mais les cours prévus auront un caractère technique prononcé ; ils seront considérés comme service militaire et suivis en uniforme (art. 34). Relevons aussi que le projet renonce à la disposition inscrite à l'art. 18 de l'ordonnance de 1928 : « l'éducation morale est indispensable ».

Ces dispositions nous révèlent un état d'esprit contre lequel les éducateurs doivent s'élever. Les valeurs pédagogiques et les méthodes d'éducation ne paraissent pas être en grande estime au Palais fédéral. Et pourtant, les années décisives au cours desquelles se forme le futur citoyen-soldat posent des problèmes qui ne se résolvent pas en séries de cours et de performances. Nous devons cette méfiance au faible rôle que jouent nos associations pédagogiques auprès des autorités de notre pays ; en revanche, nous devons reconnaître que les sociétés de sports et de gymnastique savent mieux se faire entendre que nous.

Raison de plus pour exposer vigoureusement notre point de vue :

Les problèmes qui se posent au moniteur de gymnastique en face de 25 adolescents sont d'ordre pédagogique ; n'a-t-il pas le devoir de maintenir une stricte discipline et de communiquer à ces jeunes gens sa foi et son enthousiasme ? Au vestiaire, dans la rue, en excursion, dans ces contacts d'homme à homme, ce sont le doigté, l'exemple et l'à-propos d'un éducateur qui savent gagner la confiance, triompher des tendances malsaines et obtenir des engagements. S'il est relativement facile d'interdire de fumer et de boire pendant les exercices (art. 24), il est très difficile d'obtenir ce même engagement en dehors des leçons. Et cela compte pour la santé de notre peuple !

De même, la gymnastique matinale au saut du lit serait bien plus profitable que les séances de l'enseignement préparatoire gymnastique. Seul un acte de volonté peut y conduire.

Enfin, les qualités de caractère et d'énergie morale sont autrement plus estimables pour notre défense nationale que les aptitudes physiques. Bien mieux, celui qui vouera plus de soin à l'éducation du caractère, du sens des responsabilités et des devoirs civiques des jeunes gens n'aura aucune peine à convaincre ceux-ci de la nécessité des exercices physiques. Il ne serait pas nécessaire d'édicter des ordonnances compliquées tenant compte de toutes les susceptibilités de clocher.

Si l'instruction gymnastique réussissait à inculquer le goût des exercices physiques, le souci de sa santé, si elle tirait parti de la réunion d'une collectivité de jeunes gens et les exerçait à la vie sociale en leur apprenant le dévouement et le sens des responsabilités, elle contribuerait bien plus efficacement à la préparation de la jeunesse à ses

devoirs civiques et militaires. Pour l'instant, elle agit du dehors en imposant une instruction collective au lieu de s'exercer du dedans par un effort d'éducation individuelle.

Le nouveau projet ne change rien à cet état de faits.

Condamnerons-nous donc les décisions de nos autorités et les efforts qu'elles déploient depuis si longtemps ? — Pas le moins du monde. Cependant, les cours ne vaudront jamais plus que ce que valent leurs animateurs. Si ceux-ci font preuve d'aptitudes pédagogiques et appliquent les méthodes d'éducation active, ils accompliront de l'excellent travail et leurs cours deviendront le point de départ d'activités fécondes. Que la Confédération désire organiser les grandes lignes de cet enseignement pré-militaire et en contrôler la bonne marche, c'est légitime ; nous n'avons qu'à nous en féliciter. Mais nous regrettons qu'elle mette ses projets à exécution avant de s'être assuré le concours des cadres capables de tirer le meilleur parti des sommes importantes allouées à cet enseignement.

C'est à la préparation d'une phalange d'hommes d'élite qu'il aurait fallu consacrer les premiers efforts. Dans chaque canton, une institution semi-officielle, s'appuyant sur les écoles et les associations de jeunesse, s'en chargerait. Les futurs moniteurs y déploieraient les activités qu'ils enseigneraient plus tard. Groupés en équipes, ils participeraient activement à l'organisation de l'institution. L'émulation, l'exercice des responsabilités hâteraient cette maturité d'esprit qui convient à un éducateur. De retour dans leurs sociétés, ces moniteurs auraient l'étoffe d'animateurs précieux. Un diplôme pourrait sanctionner cette préparation spéciale. La Confédération n'y perdrait rien et exercerait son contrôle à moins de frais avec de meilleures garanties.

Conduites dans un large esprit de collaboration et confiées à des hommes compétents, de grande valeur morale, des institutions de ce genre rendraient d'inestimables services à notre pays.

Je me borne à esquisser ce qui pourrait être fait si nos autorités et la population se souciaient davantage des élites dont le rôle est essentiel dans un Etat démocratique.

Pour l'instant, reconnaissons le louable effort des auteurs du projet qui consacre la valeur d'un élément pédagogique : l'émulation.

Cependant, ce premier pas n'est pas suffisant. Chaque activité qu'on demande aux jeunes gens est une phase de leur développement. J'estime qu'elle doit être entreprise par des hommes compétents initiés aux méthodes modernes de l'éducation. R. ULDRY.

LE BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION EN 1940-1941

Tous ceux qui portent quelque intérêt aux questions d'éducation — et ils sont toujours plus nombreux — se demandaient si les circons-

tances actuelles n'allaient pas porter atteinte à l'activité du Bureau international d'éducation, voire compromettre gravement son existence. C'est donc avec une attention particulière que nous avons lu le dernier rapport de son directeur. Nous sommes certain d'intéresser nos lecteurs en leur en citant quelques fragments.

Les activités antérieures du Bureau (activités de paix) ont pu se poursuivre malgré les difficultés.

« ...bien que la rédaction du *Bulletin*, l'envoi des questionnaires d'enquêtes, la réception des réponses et de la documentation variée qui nous est nécessaire, supposent un contact permanent avec les autorités scolaires de tous les pays, notre travail a pu se poursuivre durant toute cette année. »

Voilà une constatation réjouissante et qui, quoique le rapport soit muet à ce sujet, laisse supposer une belle somme d'efforts et de volonté.

« Jamais nous n'avons éprouvé l'impression de travailler dans le vide ou, pis encore, de travailler seulement pour persévérer dans l'être, sans autre mobile déterminé. Nous avons, au contraire, continuellement senti qu'il fallait aller de l'avant pour encourager ceux qui ne peuvent se consacrer aux besognes et surtout pour remédier aux manques tragiques de liaison et d'information entre les éducateurs de tous les pays. »

Cette déclaration montre que le Bureau est parfaitement conscient de la tâche particulière que lui impose le temps présent : Etre un trait d'union entre les forces dispersées qui travaillent à la même œuvre d'éducation.

Nous ne nous étendrons pas sur les activités habituelles du B.I.E, enquêtes, rapports, Exposition permanente ; elles continuent à travers bien des obstacles. Relevons par contre l'extension qu'a prise à partir de l'été 1940 le *Service d'aide intellectuel aux prisonniers de guerre* créé par le Bureau.

« ...au premier juillet 1940, le Service avait expédié un millier de volumes à peine. Douze mois plus tard, le 30 juin 1941, le nombre d'ouvrages envoyés atteignait le chiffre de 49 983... »

« Tandis qu'au début de l'été 1940, nous étions en rapport avec une douzaine de camps de prisonniers, à la fin de juin 1941, nous avions établi un contact avec 170 camps répartis dans tous les continents. »

On peut estimer la valeur des livres envoyés à près de 250 000 fr. suisses.

Nous sommes heureux de voir le B.I.E. continuer vaillamment son œuvre dans la triste période que nous traversons. Le directeur de cette institution, ainsi que tous ses collaborateurs méritent la reconnaissance de tout le monde de l'école.

ALB. R.

LES LIVRES

L'Instruction publique en Suisse, Annuaire 1941, par L. Jaccard, Librairie Payot, Lausanne.

L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse de 1941 vient de sortir de presse. Cette intéressante publication, placée sous les auspices de la conférence des Chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande avec l'appui de la Confédération, atteint sa 32e année. Comme de coutume, la première partie de l'Annuaire est consacrée à plusieurs sujets d'intérêt général. La préparation pédagogique du personnel enseignant secondaire fait l'objet d'une étude de M. *J. de la Harpe*, professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien maître au Collège de Vevey. C'est un sujet bien d'actualité à l'heure où l'on parle beaucoup de réformes scolaires. L'Oeuvre d'*Edouard Claparède*, décédé en septembre 1940 à Genève, son influence dans le domaine pédagogique et éducatif, ses principes psychologiques sont retracés dans un article de M. *Robert Dottrens*, son élève et disciple. M. *l'abbé Barbey* met au point, dans une intéressante étude, la notion théorique du travail et du jeu et apprécie les emprunts faits au jeu par la pédagogie moderne pour le travail scolaire. La question de l'enseignement ménager est traitée par deux spécialistes, Mmes *Plancherel et Michod-Grandchamp*, inspectrices à Fribourg et Lausanne. Signalons encore un résumé, par *M. G. Chevallaz*, d'un remarquable travail de M. *le Dr Brunner*, de Bâle, sur les Ecoles normales de la Suisse. Les chroniques des cantons renseignent sur le mouvement pédagogique en Suisse au cours de cette dernière année ; enfin, l'appendice bibliographique passe en revue les ouvrages pédagogiques les plus récents. Une liste publiée en fin de volume indique les actes législatifs scolaires (lois, décrets, arrêtés, programmes, etc.) entrés en vigueur depuis 1938 dans les cantons romands. Documents, idées, faits... l'*Annuaire 1941* apporte une ample moisson qui ne peut manquer d'intéresser tous les pédagogues et tous ceux que préoccupent le mouvement scolaire et psychologique de notre pays, ainsi que les questions générales d'éducation.

Chœurs pour Noël. — La collection de chœurs publiée par la Commission interecclésiastique romande de chant religieux vient de s'augmenter de trois chœurs pour voix mixtes et de quatre chœurs pour voix de femmes et d'enfants. La musique en est empruntée soit à des classiques de la musique religieuse, soit au répertoire populaire. Tous nos collègues qui se demandent ce qu'ils pourraient bien faire chanter à Noël voudront se procurer ces nouvelles publications. S'adresser pour cela à la Commission interecclésiastique romande de chant religieux, rue de l'Ale 31, Lausanne.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Si vous avez pris froid...

pensez à vos semblables et n'approchez personne sans sucer une pastille Formitrol.

Le Formitrol arrête le développement des microbes et vous empêche de contaminer votre entourage.

Si vous êtes bien portant...

c'est une raison de plus pour sucer une pastille Formitrol, qui vous met à l'abri de la contagion.

LES PASTILLES

FORMITROL

barrent la route aux microbes.

Le tube de 30 pastilles : Fr. **1.50** + impôt.

Dr A. WANDER S.A.
BERNE

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération,
Genève

Commission interecclésiastique romande de chant religieux

NOËL ! NOËL !

Chœurs mixtes, chœurs d'hommes et chœurs d'enfants ou de dames. Choix à l'examen.

S'adresser à l'**AGENCE RELIGIEUSE**, LAUSANNE, Ale 31

MAISON GENEVOISE D'OPTIQUE
FONDÉE EN 1800

Boussoles Büchi et Bézard - Jumelles Kern et Zeiss
Compas Kern - Spéc. lunetterie soignée

G. CHOITEL
OPTICIEN DIPLOMÉ

Corraterie, 22 **GENÈVE** Tél. 4 07 81

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication et vente de **Fourrures**
Chamoisage de peaux

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS Rue Pichard, 13 LAUSANNE

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 6 décembre 1941 LXXVIIe ANNÉE — N° 43

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) — LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1937	**23** élèves	Baccalauréats,
1939	**36** élèves	Maturités,
1941	**51** élèves	Raccordement au Gymnase

Pasteur P. Cardinaux, Dir. **Tél. 3.35.99**

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. **WINTERTHUR**

Bibliothèque pour la jeunesse

AU BLÉ QUI LÈVE

La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Pour créer un fonds de course *procurer un plaisir à vos élèves et à leurs parents, organisez une séance de* **PROJECTIONS EN COULEURS.** *Paysages, fleurs, montagnes, etc. Pour renseignements, écrivez sous* **C 14236 à Publicitas, Lausanne.**

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS **Rue Pichard, 13 LAUSANNE**